

RÈGLES D'UTILISATION DES CODES CONFIDENTIELS ET IDENTIFICATEURS POUR L'ACCÈS AUX SERVICES INTERNET

1. DISPOSITIONS COMMUNES

Les éléments permettant au titulaire du compte d'accès Internet de s'identifier et de se connecter aux services Internet sont personnels et confidentiels. En conséquence, le titulaire s'engage à conserver secrets les éléments constitutifs de son identification (nom d'utilisateur, mot de passe) et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. En cas de perte ou de vol d'un des éléments d'identification, le titulaire du compte doit informer dans les meilleurs délais le rectorat d'Amiens qui en fera l'annulation immédiate. Tout usage des éléments d'identification de l'abonné est fait sous l'entière responsabilité de l'abonné. Chaque titulaire d'un compte d'accès Internet fourni par l'académie d'Amiens s'engage à n'utiliser ce dernier que dans un cadre exclusivement professionnel.

2. CONDITIONS D'UTILISATION DE LA MESSAGERIE

Tout titulaire d'une adresse électronique autorise l'académie d'Amiens à faire figurer et à diffuser ses coordonnées dans l'annuaire ou tout autre document à caractère professionnel.

L'abonné disposant d'un accès et d'une adresse électronique professionnelle, ne devra les utiliser que dans ce cadre strictement professionnel (en ce qui concerne notamment l'envoi de messages, la participation à un forum...).

Des messages de nature diffamatoire, discriminatoire (raciste, sexiste), pornographique... ou d'incitation à la violence, diffusés par Internet tombent sous le coup de la loi pénale, sans préjudice de sanctions disciplinaires.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

3. RÈGLES D'USAGE D'INTERNET

Les titulaires des comptes attribués par l'académie sont informés des faits suivants :

- I. L'académie d'Amiens ne saurait être tenue pour responsable de la nature des données et informations qui pourraient transiter par son intermédiaire et ce, malgré la mise en place d'audits ;
- II. Les données circulant sur Internet ne sont pas protégées notamment contre les détournements éventuels ;
- III. Les données circulant sur Internet peuvent être réglementées en termes d'utilisation ou être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Le titulaire de l'accès Internet est le seul responsable de l'utilisation des données qu'il consulte et transfère et doit notamment s'assurer qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires (licences d'utilisation de logiciels, droit de reproduction des images, des textes et des sons...). Ces règles s'appliquent également à la charte éditoriale.

4. CONDITIONS D'UTILISATION DES LOGICIELS DE COMMUNICATION INTERNET

L'utilisation des logiciels de communication Internet (couches TCP-IP, navigateur, logiciel de messagerie électronique...) implique l'acceptation des conditions de licences d'utilisation qui les accompagnent. Il est rappelé aux utilisateurs que les connexions établies sont consignées électroniquement sur le serveur académique. Des contrôles d'usage conformes aux objectifs du serveur académique (éducatif, pédagogique, culturel, information sur l'éducation) pourront être effectués.

5. USAGE DU RESEAU DE L'ACADEMIE D'AMIENS

L'académie d'Amiens se réserve le droit de limiter et de soumettre à autorisation l'usage d'applications très consommatrices de ressources réseau (diffusion de vidéo notamment) pour assurer à l'ensemble des utilisateurs un niveau de qualité de service optimal. Ces limitations pourront porter sur des créneaux horaires ou des directions particulièrement chargées.

